

Piste cyclable Auch-Aubiet : le Conseil Départemental a validé la demande de subvention auprès de la Région



Piste cyclable Auch-Aubiet : le Conseil Départemental a validé la demande de subvention auprès de la Région

C'est avec une certaine solennité que le président du Conseil Départemental, Philippe Dupouy, a ouvert vendredi 21 avril la séance de la commission permanente. Il s'agissait pour ce dernier « de revenir sur notre actualité bouleversée par l'une des crises démocratiques les plus graves jamais connues en France ». Le président poursuivra en dénonçant « que dans ce climat social des plus tendus, durant une période d'inflation qui met chacune et chacun d'entre nous, ainsi que de nombreuses familles à l'épreuve de la survivance où chaque centime est compté, la posture présidentielle devient effronterie ».

Confiance rompue



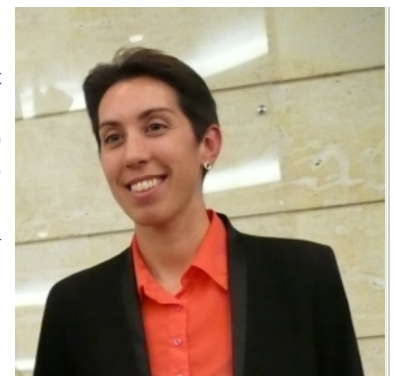
Alors **Philippe Dupouy** s'interroge de savoir « Combien de temps encore son Gouvernement restera sourd face aux cris de détresse, combien de temps perdurera ce déni de démocratie, combien de temps encore se poursuivront les régressions sociales ? ». Et de poursuivre : « Nous faisons face à une confiance rompue avec un président arrogant, nourrie d'ignorance et dépourvu d'expérience du terrain, [...], il ne connaît pas cette vie, celle des Françaises et des Français, la vraie vie, celle qui enseigne la reconnaissance et l'humilité ».

Philippe Dupouy conclura en s'adressant au président de la République : « Dans 100 jours il ne s'agira pas de trouver une issue au désastre collectif que vous avez provoqué, mais bien de faire face à de nouvelles urgences, environnementales notamment. Prenez vos responsabilités sans plus tarder, la retraite de demain doit se décider aujourd'hui avec, et non contre vos concitoyens. Il est urgent que vous redonniez consistance au mot peuple, ce mot, qui ne peut être employé qu'au pluriel ».

Un discours qui fut largement applaudi par la totalité des Conseillers Départementaux.

Piste cyclable Auch-Aubiet : financement bouclé

La séance de la commission permanente se poursuivra par l'approbation des différentes délibérations. **Lydie Toison**, vice-présidente de la 3ème Commission, Infrastructures de Transport, Ingénierie Territoriale et Nouvelles Mobilités, interviendra notamment sur « la subvention de la Région Occitanie pour la création de la piste cyclable entre Auch et Aubiet ». Dans son exposé elle précisera que : « 80 % des déplacements quotidiens en territoires ruraux s'effectuent en voiture, une situation qui a des répercussions sur la santé, la qualité de vie et le bilan carbone de ces territoires. Si le vélo en milieu rural est parfois une réalité touristique, son usage au quotidien est peu développé. Les causes ? Le manque d'aménagements qui crée de l'insécurité pour les cyclistes et les longues distances entre les lieux de vie et d'activités. Pourtant, le potentiel du vélo au quotidien en milieu rural est bien réel et des solutions existent pour inciter les habitants à en faire leur moyen de transport pour aller au travail, à l'école ou pour faire leurs courses ».



Et de détailler : « ce projet de 37 km de création de piste, dont 12 kms pour la première tranche Auch-Aubiet, reste un projet très bien financé. Pour un projet d'un montant total de 3,23 M€, le Département s'en tiendra à sa quote légal minimale d'engagement financier de 20% c'est-à-dire un peu moins de 650.000 €. Le cofinancement est assuré par l'État et la Région Occitanie par le biais de son Plan Régional Vélo. L'engagement du Département représente 7,4 kms sur les 37 kms à créer ».

De son côté, l'opposition « Gers autrement », par les voix de Michel Gabas et Vincent Gouanelle, trouvent ce projet excessif mais ils admettent que les voies cyclables sont importantes au niveau touristique à l'exemple de la voie Verte de l'Armagnac. Ils s'abstiendront lors du vote.

Voirie : l'arrêté ministériel du 6 mars 2023

Côté voirie le Département valide la convention de reclassement dans la voirie départementale de la RN 1124 dite « Côte de la Morue » sous la dénomination RD 924G et de la RN 2124 sous la dénomination de RD 924.

Suite à l'intervention de Vincent Gouanelle, le président du Département confirme qu'il ne reviendra pas sur l'arrêté ministériel du 6 mars 2023 concernant le déclassement des routes départementales 924 et 931 qui ne sera plus un itinéraire de grande circulation. **Voir l'article de Roland Houdaille concernant ce dossier.**